

La Marseillaise – mai 2011



M. Borel de Lacroix Signalisation, Jean Pierre Lambertin et Benoît Sanchez, élus, et Brunos Bedos, chargé du développement économique à RLP, devant le nouveau relais d'information et de signalisation (RIS) du Sactar.

Communauté de communes Rhône Lez Provence. La phase deux de la signalétique intercommunale est achevée.

Des entreprises visibles sur l'ensemble du territoire

■ Après une première tranche réalisée en 2009, la communauté de communes Rhône Lez Provence vient de réaliser une deuxième phase de la signalétique intercommunale, achevant ainsi le maillage complet de son territoire.

Cette signalétique particulière permet de rendre davantage visible et plus facilement repérable les zones d'activité et certaines entreprises. Cette initiative intercommunale se place donc aux côtés de l'ensemble des acteurs du développement du territoire et s'inscrit dans la volonté de Rhône Lez Provence d'être le premier acteur de la dynamique économique. Après appel d'offres, c'est la société [Lacroix]Signalisation, basée

à Courthézon, qui a remporté le marché.

Renforcer l'image intercommunale

Cette signalétique se compose de plusieurs types de structures qui diffèrent en fonction des zones d'implantation et des besoins spécifiques d'information et de signalisation. Avec les 37 026 euros de cette deuxième tranche, le coût global de l'opération atteint 74 326 euros, pour un total de 27 panneaux directionnels, 11 totems et relais d'information et de signalisation (RIS), et 165 planches et bandeaux posés. L'ensemble de la signalétique respecte la charte

graphique de Rhône Lez Provence, créant ainsi une uniformisation et un renfort de l'image intercommunale sur le territoire.

Coller à la réalité

En 2011, cette signalétique a été posée sur les zones d'activité de Saint Pierre/La Planchette, du Sactar/Pragelinet/Tardier, de la Croisière/Préférence, de Seuil de Provence/le Fourniller, et du Pigrailier.

Par ailleurs, afin de coller le plus possible à la réalité du moment, les mobiliers posés en 2009 dans le cadre de la phase 1 vont bénéficier d'une mise à jour des informations pour un montant de 1 575,36 euros.

Cette mise à jour concerne deux RIS et trois totems situés sur les zones des Combes, des Crousilles, des Plantades, des Massigas et l'Enclos des Planières. Il est également à noter qu'une cartographie du territoire a été conçue pour la signalétique par la société Montpelliéraine Limitrophe, spécialisée dans la réalisation de cartes. Cette cartographie pourra être utilisée dès que le besoin s'en fera ressentir et pas uniquement sur le volet « développement économique » puisqu'elle permet également de mettre en avant des éléments patrimoniaux ou environnementaux du territoire de Rhône Lez Provence.

A.B./BF